

Communiqué de presse

Le SCAN applique dès aujourd'hui les dernières mesures dictées par le Canton et la Confédération pour lutter contre la propagation du Covid-19

Face à cette situation sanitaire exceptionnelle, le SCAN met en place une organisation adaptée pour chacune de ses prestations. En résumé, les prestations administratives se feront désormais en ligne ou par poste (les guichets sont fermés), les examens pratiques ne seront plus réalisés, les examens théoriques uniquement sur rendez-vous et les expertises auront lieu normalement. Plusieurs simplifications sont également décidées pour les entreprises.

Prestations administratives

Les guichets sont fermés dès aujourd'hui. Grâce à une stratégie digitale intensive développée depuis plusieurs années par le SCAN, [la plupart des prestations administratives](#) sont réalisables en ligne par le Guichet unique (pour celles et ceux qui n'ont pas accès à Internet, ils peuvent utiliser les moyens postaux). Toutes les explications sont sur [scan-ne.ch](#). Ces prestations du SCAN peuvent donc être réalisées directement depuis son domicile ou depuis n'importe quel support (smartphone, tablette, par exemple).

Examens pratiques

Il n'est plus possible de réaliser cette prestation en respectant les règles sanitaires, elle est donc suspendue. Les permis d'élèves-conducteurs qui arrivent bientôt à échéance seront prolongés.

Examens théoriques

Ils ne sont possibles que par petits groupes (4 personnes) et sur rendez-vous. La prise de rendez-vous pourra être effectuée dès ce mercredi et sera possible sur tous les jours ouvrables de la semaine.

Expertises, contrôles techniques

Les expertises sont possibles en respectant les règles sanitaires. Les clients qui ressentent des symptômes ou qui font face à d'autres problèmes peuvent annuler leur rendez-vous sans frais. Pour le SCAN, il est important de maintenir cette prestation pour que les garages, carrossiers et transporteurs puissent poursuivre leurs activités.

Mesures spéciales pour les entreprises

Pour simplifier la vie des entreprises, le SCAN a également pris les décisions suivantes:

- Les autorisations de transports pour la nuit ou le dimanche pour les véhicules lourds sont facilitées.
- Les reprises de plaques sont gratuites.
- Les délais de paiement peuvent être prolongés sur demande.

La situation évolue très vite. Toutes les informations sur la disponibilité des prestations du SCAN sont à jour sur [scan-ne.ch/coronavirus](#). En suivant nos réseaux sociaux, vous resterez également toujours informés.

Pour des situations particulières, n'hésitez pas à nous contacter sur [scan-ne.ch/contact](#).

Malvilliers, le 16 mars 2020.

Pour tous renseignements complémentaires :

Philippe Burri, directeur du SCAN, 079 624 45 71, philippe.burri@ne.ch

Retrouvez tous les communiqués du SCAN sur [scan-ne.ch/medias](#)